



OÙ DÉPOSER ?

Dans l'une des 40 déchèteries présentes sur le territoire du VALTOM ou dans les jardineries partenaires de l'opération.



ET APRÈS ?

Les produits seront collectés par CHIMIREC, prestataire spécialisé dans le traitement des produits dangereux et seront envoyés dans une filière dédiée pour être valorisés en énergie.

Les jardineries partenaires sont signataires de la charte « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement », animée par la FREDON Auvergne (www.mieux-jardiner.fr).

Certaines proposent un bon de réduction à l'achat de produits alternatifs

VALTOM
Valorisons notre avenir
et ses collectivités adhérentes

